

Intérêt du pâturage tournant pour la production de viande en agriculture biologique

L'exploitation de Robert Gaudellier participe depuis 2 ans au programme Herbe et Fourrages Centre-Val de Loire en tant que ferme pilote. L'objectif était de nourrir son troupeau de 40 vaches allaitantes charolaises et la suite dans un système 100 % herbe en Agriculture biologique avec vente directe de viande de bœuf et de veau produite sur la ferme. Cela représente 58,5 UGB à nourrir sur 78 ha, soit un chargement de 0,75 UGB/ha. Johan, le fils de Robert, va s'installer au 1^{er} janvier 2020.

Les prairies de l'exploitation sont des prairies permanentes et des prairies temporaires de longue durée. La conduite des prairies est caractérisée par l'absence de fertilisation organique et minérale sur les années du suivi.

La stratégie mise en œuvre vise à favoriser l'exploitation de l'herbe pendant la période où la pousse est la plus dynamique via la mise en place du pâturage tournant. Cette dernière a nécessité de cloisonner les parcelles pour respecter certains repères de chargement instantané, avec un chargement au printemps de 40 ares par UGB. Les 24,26 ha de pâturage sont maintenant découpés en 16 paddocks d'une surface moyenne de 1,5 ha.

Le troupeau est maintenant géré en trois lots : deux lots de vaches et génisses avec un taureau dans chaque lot et un lot avec les génisses de renouvellement et vaches de réforme.

La gestion du pâturage est relativement intensive afin de dégager de la surface pour faire plus de foin pendant les périodes sans pousse d'herbe et ne pas avoir à acheter du foin. Les résultats obtenus ont permis d'atteindre cet objectif.

Le point de situation réalisé au 18 octobre a mis en évidence des stocks fourragers permettant de nourrir le troupeau jusqu'au 1^{er} avril 2020. Ce bilan ne tient pas compte du pâturage de début novembre, inespéré il y a encore quelques semaines, mais qui va permettre de faire des économies de foin. Cette sécurité fourragère a été obtenue grâce à la réalisation de 80 bottes de foin supplémentaires en 2019 qui a été permise par une bonne valorisation de l'herbe au printemps.

Les points clés à retenir dans les changements de pratiques se situent au niveau du cloisonnement des parcelles et de l'organisation de l'abreuvement des lots. D'autre part, les mesures de hauteurs d'herbe sont réalisées très régulièrement afin de piloter le pâturage le plus finement possible et de dégager de la surface pour faire plus de stocks.

Stéphane David

Cet article a été rédigé par le Programme Herbe et Fourrages Centre-Val de Loire, financé par le Conseil Régional et les fonds européens FEADER (l'Europe s'engage en région Centre Val de Loire).



